



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00018** du **-7 MARS 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur FARIA DAVID
7 RUE PAUL LAFARGUE
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : Modification de la clôture sur rue. Edification d'un mur de
clôture en remplacement du bareaudage

Sur un terrain sis 7 RUE PAUL LAFARGUE
Cadastré AL59

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 7 MARS 2024



Le Maire,

Philippe GAUDIN, Maire, par délégation
de la Commission de charge du logement
et de l'urbanisme.

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00018** du **- 7 MARS 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,